



nergie
tale 001
, Bureau 2.55
2

Québe **570, rue du Roi**
Québec G1K 2X2
Tél.: 522-1568

PAR COURRIEL ET DÉPÔT WEB

**Objet : R-3746-2010, Demande d'autorisation du projet CATVAR;
Demande prolongation de délai pour argumentation**

Chère consoeur,

L'ACEF de Québec a déposé son argumentation au site web de la Régie vers les 15h35. Certaines corrections demandaient à être effectuées avant de transmettre notre argumentation. Nous demandons à la Régie d'être relevés de ce retard.

Veillez agréer, chère consoeur, mes salutations distinguées.

Denis Falardeau
Avocat
ACEF de Québec

C.c à Me Éric Fraser et aux intervenants